



CDASL LARCHANT <cdasl.larchant@gmail.com>

LETTRE OUVERTE DU CDASL

1 message

CDASL LARCHANT <cdasl.larchant@gmail.com>

4 février 2021 à 16:55

MESSAGE À MONSIEUR VINCENT MEVEL, MAIRE DE LARCHANT et AUX ADJOINTS. MERCİ DE BIEN VOULOIR TRANSMETTRE CE MESSAGE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Mesdames, Messieurs,

A la réception dans nos boîtes aux lettres du bulletin d'informations municipales N°61 de janvier 2021, LE LYRICANTOIS, nous sommes surpris de ne pas avoir été sollicité pour rédiger un article sur l'association le CDASL. Cela aurait dû être fait afin que nous soyons aussi présents dans la rubrique « vie associative » comme la totalité des associations locales. Nous tenons à vous rappeler que notre association comprend à ce jour 237 adhérents en résidence principale ou secondaire de notre village.

Cette volonté de votre part de nous refuser la possibilité de communiquer dans le bulletin d'informations municipales marque une fois de plus votre partialité sur le sujet de l'implantation d'une usine de méthanisation, pour laquelle vous avez fait paraître un recto verso A4 dans le numéro d'octobre 2020 vantant les mérites de cette usine.

Nous sommes particulièrement choqués des propos contenus dans « le mot du maire ». Car, contrairement à ce que vous avancez, Monsieur Mevel, nous n'ignorons pas le fonctionnement de nos institutions. Nous savons que si le permis de construire a été accordé par le Préfet de Seine & Marne, ce n'est pas sans avoir auparavant sollicité votre avis. Vous avez donné un avis favorable en toute discrétion et en entourant ce projet d'usine du plus grand secret. Vous auriez pu, comme de très nombreux maires confrontés à cette situation dans toute la France, donner un avis défavorable, même si cela n'aurait pas empêché le Préfet de donner son accord. Vous auriez dû tenir la population informée.

Vous écrivez « *que certains en aient profité pour se mettre en avant et activer une polémique* ». Ces propos sont irrespectueux pour tous les bénévoles qui s'engagent en temps et financièrement pour défendre les intérêts des habitants du village à **votre place**. Il ne s'agit pas de polémique, mais d'une **contestation** contre un projet à haut risque et qui met la qualité de vie au village en danger.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées,

Le conseil d'administration du CDASL.

EN COPIE DE CE MESSAGE LES 237 ADHÉRENTS DU CDASL



COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE DE LARCHANT

Association loi 1901 Inscrite sous le N° w774002573 Préfecture de Seine et Marne

Siège social en Mairie de Larchant

Site : <https://cdasl.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/larchant>

Instagram : [defendons_larchant](#)

Email : cdasl.larchant@gmail.com